# LE BILAN INITIAL (BI)

Le bilan initial s'inscrit dans le cadre de l'ensemble des démarches qui visent à développer chez l'étudiant les compétences et aptitudes liées à la formation pratique, soit son Projet de Formation Professionnelle¹ (PFP). Ce travail de réflexion correspond à la première étape de ce projet (cf. Lignes directrices pour la formation pratique p.8), étape de préparation à la période de formation pratique. Le document « bilan initial » est un des éléments sur lesquels va se fonder la co-construction, avec le Praticien Formateur (PF), du Dossier « Contrat Pédagogique Tripartite » 2ème partie, soit la 2ème étape du PFP.

Le but de ce bilan initial est de permettre à l'étudiant de revisiter ses expériences professionnelles antérieures et actuelles afin d'identifier ses besoins de formation, de cibler les compétences du référentiel de formation qui y sont reliées, de définir ses intentions de formation. En fonction des réalités rencontrées sur le lieu de formation pratique, ces intentions de formation seront traduites en objectifs d'apprentissage dans le DCPT 2<sup>ème</sup> partie.

Le travail écrit, d'une ampleur d'une dizaine de pages, devra contenir les éléments suivants :

#### PARTIE A: mon bagage expérientiel

### Pour chaque expérience professionnelle réalisée :

#### > Décrivez le milieu professionnel côtoyé :

La/les population(s) (ses ressources et caractéristiques ainsi que les problématiques rencontrées) et vos activités essentielles (fonctions, rôles, tâches) au sein de l'institution, du service ou de la structure.

Identifiez les connaissances, les ressources, les forces acquises et les questionnements issus de vos expériences préalables, en lien, par exemple, avec :

Le fonctionnement de l'institution, les ressources et les problématiques de la population, la relation avec les bénéficiaires, la collaboration dans les équipes de professionnels et/ou au sein du service, les fonctions et tâches de la pratique professionnelle, les savoirs théoriques et d'autres ressources personnelles pouvant être mobilisées dans la pratique professionnelle.

#### PARTIE B : mes besoins, mes intentions de formation et les compétences professionnelles reliées

Suite à l'identification de votre bagage expérientiel (partie A) :

## Identifiez les besoins de formation à ce jour :

A partir des ressources identifiées comme importantes pour la pratique professionnelle, quels sont les besoins de formation qui émergent suite aux difficultés rencontrées, aux informations issues d'évaluations et aux questionnements liés aux expériences antérieures ?

Identifiez les compétences auxquelles ils peuvent être reliés et formulez des intentions de formation :

A partir des besoins recensés, identifiez les compétences du « Référentiel de compétences pour la formation bachelor en travail social »² qui vous paraissent prioritaires à travailler durant votre FP1 et formulez les intentions de formation. Argumentez en quoi elles revêtent une importance particulière dans votre processus de professionnalisation.

Le Répondant de Formation Pratique (RFP) de la HETS-FR vous en fera un retour formatif (cf. Echéancier – PT20).

Pour des raisons de confort de lecture, seule la forme masculine est utilisée mais le présent document s'adresse évidemment aux deux genres.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Les étapes du PFP : cf. « Tableau synoptique de la formation pratique » (pour chaque mode de formation)

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Référentiel de compétences pour la formation bachelor en travail social : « Les Lignes directrices pour la formation pratique » (pp. 13-15), annexe 1